

Commune de Chêne-Bougeries

Motion du 10 décembre 2020 déposée par Florence Lambert et Laurent Schmidt au nom du groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries :

Pour la poursuite des démarches participatives en matière de mobilité en particulier dans le secteur nord de Chêne-Bougeries, comprenant notamment les quartiers « Rigaud, Montagne, Gradelle »

Motion

L'objectif d'une démarche participative consiste à permettre aux habitantes et habitants qui connaissent bien les problèmes de mobilité de leurs quartiers de soulever diverses problématiques, de faire part de leurs attentes et de se prononcer sur les propositions successivement soumises au Conseil administratif et au Conseil municipal.

Durant les années 2015 et 2017, deux démarches participatives en matière de mobilité ont été initiées sur la Commune de Chêne-Bougeries : la première pour le secteur sud de la Commune, notamment le quartier de Conches et celui de l'Ermitage, la seconde, mise en place en 2017, pour le secteur nord de Chêne-Bougeries, comprenant notamment les quartiers « Rigaud, Montagne, Gradelle ».

La **démarche participative du secteur Conches-Plateau de l'Ermitage**, sous les auspices de la conseillère administrative Mme Marion Garcia-Bedetti, alors déléguée à la mobilité, prévention et sécurité, et avec la participation des associations des Intérêts de Conches (AIC) comme de Pro-Ermitage, a permis la mise en place d'une zone piétonne devant l'Ecole primaire de Conches, un système de dépose-minute à ses abords et la réalisation d'un marché. A l'issue d'une période d'essai d'une année, un bilan positif a confirmé le bien-fondé de ces mesures. La satisfaction des habitants et habitantes a pu être constatée par voie de questionnaire. Une séance publique à l'Ecole primaire de Conches le 22 novembre 2018 a réuni plus de 70 personnes. En conformité avec l'arrêté de l'OCT publié le 28 janvier 2019, les travaux d'aménagement définitifs ont depuis été entrepris. D'autres travaux sont en cours.

Car suite aux résultats de cette démarche participative, durant sa séance du 16 mai 2019, le Conseil municipal a approuvé les crédits d'investissement pour finaliser de nouveaux aménagements sur le chemin de la Colombe, sur le chemin de Fossard et sur l'avenue Gide, à savoir :

- CHF 225'000.- TTC, pour la réalisation de la zone piétonne définitive sur le chemin de la Colombe ;
- CHF 240'000.- TTC pour les travaux d'aménagement du chemin de Fossard visant à promouvoir la mobilité douce, notamment par la création d'une voie cyclable prioritaire ;
- CHF 160'000.- TTC pour des travaux d'aménagement d'espaces publics visant à une modération du trafic sur l'avenue Gide, par la diminution de places de stationnement et son remplacement par des kits, avec bancs et plantations d'arbres, favorisant la promenade et la mobilité douce des aînés.

Le groupe de pilotage du projet relatif à la démarche participative en cours dans le secteur nord de la Commune également sous la présidence de Mme Marion Garcia Bedetti était composé de représentants du Groupement des Associations suivantes : Ensemble résidentiel de la Gradelle, chemin des Voiron, chemin du Mont-Blanc, chemin des Buclines, Groupe Montagne, Rigaud-Montagne et Armoise, ainsi que des représentants de l'OCT et des services communaux Jeunesse, prévention et mobilité, et Urbanisme.

L'objectif du mandat d'études, qui a été attribué au bureau Urbaplan, dans un souci également de cohérence territoriale, en relation avec la démarche en cours dans le secteur sud de la Commune, concernait la sécurisation de la mobilité douce et l'accessibilité du territoire communal aux personnes à mobilité réduite, la limitation du trafic de transit et la mise en place d'aménagements favorisant l'esthétique

et le « bien vivre ensemble ».

Entre septembre 2018 et juin 2019, le groupe de pilotage du projet s'est réuni à cinq reprises et le 2 avril une balade urbaine a été organisée en présence du mandataire et des services communaux. Durant cette dernière, les participants au groupe de travail ont pu émettre diverses propositions, afin d'améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et limiter le trafic de transit. Lors de la séance du 8 mai 2019 du groupe participatif, le bureau Urbaplan, donnant suite à l'analyse effectuée lors de la balade urbaine précitée, a proposé diverses mesures de circulation, de signalisation et d'aménagement dans le but de notamment mieux maîtriser le trafic de transit, de renforcer la modération des vitesses et de favoriser la mobilité douce, avec une attention toute particulière aux parcours empruntés par les écolières et écoliers.

Dans le cadre des démarches évoquées ci-dessus, **les autorités cantonales** ont été amenées à se déplacer régulièrement sur le territoire communal, à écouter la population et les groupements concernés, à réfléchir en concertation avec les autorités communales aux meilleures solutions pour les usagers. Les compétences de la Commune en matière de mobilité étant de par la loi limitées, ces démarches ont permis à Chêne-Bougeries de faire entendre ses besoins auprès des instances compétentes pour trouver des solutions adaptées à la situation du terrain.

Les démarches participatives sont donc une chance pour Chêne-Bougeries !

Ces démarches participatives pour la mobilité qui se sont concrétisées pour le sud de la Commune doivent se poursuivre dans les autres secteurs de Chêne-Bougeries.

Aussi dans les limites permises par l'évolution de la situation sanitaire en lien avec la pandémie de COVID-19, le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- De reprendre les démarches participatives en matière de mobilité en particulier dans le secteur nord de Chêne-Bougeries, comprenant notamment les quartiers « Rigaud, Montagne, Gradelle »
- D'y associer les habitants de Chêne-Bougeries, des représentants de l'OCT et les services de la Commune et
- De soumettre au Conseil municipal ou en commission les mesures concrètes donnant suite à ces démarches.

Nous vous remercions par avance, Mesdames et Messieurs le Conseillers Municipaux, de faire bon accueil à cette proposition de motion.

Pour le Groupe **PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries**

Signatures :